

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VIII, No 2.

Montréal, Février 1902.

50 cts par an.

RESTONS CHRÉTIENS

Quand le vieux Monde, usé, sombre dans l'anarchie,
Quand des plus nobles freins sa Science affranchie
A tous les vents du ciel disperse le passé ;
Quand des peuples entiers chassent Dieu de ses temples,
Il faut aux dévoyés de sublimes exemples
Pour refaire le jour en leur esprit faussé.

Terre où germa toujours l'esprit apostolique,
O mon pays aimé ! la France catholique,
Aux jours de ses grandeurs, t'arrosa de son sang
Plus tard, quand son étoile à tes cieux fut éteinte,
Portant bien haut son nom et sa croyance sainte,
Tu gardas son génie aux bords du Saint-Laurent.

O les longues douleurs ! les déboires sans nombre,
Et les combats géants de cette époque sombre
Où tout nous trahissait, hors nous-mêmes et Dieu !
Où du sang de nos cœurs on nous faisait un crime,
Où côtoyant sans cesse un insondable abîme,
D'un peuple à chaque pas la vie était en jeu !

Et, cependant, tu vis, libre, plein d'espérance,
O mon pays aimé, fier d'être encore la France !
La haine a, bien souvent, cru te mettre au tombeau ;
Mais, non, tes longs malheurs ont passé comme un rêve :
Maintenant, chaque fois que ton soleil se lève,
L'horizon se déroule et plus vaste et plus beau.

Ah ! souviens-toi toujours de ces héros austères,
Magnanimes chrétiens, tes modèles, tes pères ;
Pour toute sainte cause, ils mourraient sans trembler.
Tant que la grande voix qui monte de leur cendre
Au cœur de tes enfants saura se faire entendre,
Oseront-ils jamais ne pas leur ressembler ?

Pensez-vous à la Mort ?

J'entends répéter, parfois : "J'ai bonne santé, je suis fort, vigoureux et jeune, je n'ai pas besoin de sociétés !" Est-il raisonnablement plus illogique ? Comme si la mort ne s'attaquait qu'aux personnes débiles, souffreteuses et vieilles !

Le monde existe depuis des milliers d'années et la Mort infatigable, à chaque seconde, fauche, sans discernement, les vieux et les jeunes, les malades et les robustes et vous croyez qu'elle vous épargnera !

Consultez le tableau de la mortalité que nous publions dans ce numéro. Vous y verrez qu'un jeune homme de vingt ans, admis dans notre société au mois d'août, disait adieu aux siens trente jours plus tard ; qu'un autre, âgé de trente-quatre ans, admis en mai, mourait en octobre, et combien d'autres exemples, pourrions-nous citer ?

L'histoire n'est que le récit des hauts faits de la mort et tout le monde l'apprend sans songer à sa fin.

Aussi, n'est-il pas rare de voir le jeune homme sain, vivre comme s'il était immortel ; mais l'humanité faisant un devoir au mutualiste de rappeler cet individu à la réalité de temps à autre, je ne faillirai pas à la tâche, si ingrate qu'elle puisse être.

Le sublime Pasteur de la Galilée a dit que la mort venait nous surprendre comme un voleur.

Cette belle comparaison trouve ici son entière application, car la mort frappe très souvent les gens en bonne santé, de même que le voleur fond, ordinairement, sur les riches personnages.

Certaine de son pouvoir, elle se fait un malin plaisir de terrasser des colosses qui la dédaignaient. La jeunesse et la vigueur ne sont pas des préservatifs contre celle qu'on a nommé la Grande Traïtesse et l'Inexorable. Il vaut donc mieux s'attacher moins fortement à l'existence et réfléchir au sort inévitable qui nous attend afin d'en empêcher les cruelles conséquences. Loin de répugner, cette pensée peut devenir une consolation, elle peut faire votre bonheur et celui des autres.

Au cours de votre vie, vous avez, sans doute, assisté aux funérailles d'un ami ou d'un parent ? Alors, si vous ne les avez faites vous-même, vous avez dû entendre des réflexions du genre de celles-ci : "Pauvre homme ! il ne pensait pas mourir si tôt. Il n'a pas d'assurance et sa famille reste sans le sou." Ou bien encore : "La mort l'a pris

si soudainement, qu'il n'a pas pu faire d'arrangements, et comme il n'était pas assuré, tout va se vendre pour un rien," etc., etc. Involontairement, vous avez dû, à ce moment, blâmer ce malheureux, cependant vous êtes dans le même cas, et vous restez oublieux de votre destinée.

Quelle inconséquence ! C'est à croire vraiment, avec Bossuet, "que les mortels n'ont pas moins de soin d'ensevelir les pensées de la mort, que d'enterrer les morts mêmes."

Vous vous croyez un homme sérieux, un homme sage, un homme d'affaires et un homme de cœur, chaque jour vous approche du terme de votre existence et votre assoupissement se prolonge ! Qu'advient-il après votre mort de ceux qui dépendent de vous ? La question peut vous paraître brutalement posée, mais enfin, il faut vous réveiller. Oui, qu'advient-il ? Vous êtes marchand ! vos affaires iront-elles aussi bien qu'aujourd'hui, dans quelques années, ou après votre départ ? Vous êtes un homme de profession ! quels honoraires percevront vos enfants ? Vous êtes un artisan ! quel salaire laisserez-vous à votre famille ?

Dans tous les cas, il y aura perte ou désastre et vous laissez faire ! Vous n'êtes ni sérieux, ni sage, vous n'entendez rien aux affaires et vous n'avez pas de cœur ; car un homme qui possède ces qualités n'avance pas dans la vie en aveugle. Il regarde devant lui, il sonde le chemin et comme il le voit bordé de précipices, il prend ses mesures. Il sait que la fortune est aussi incertaine que la santé, que très peu d'hommes ne sont jamais malades, qu'un plus petit nombre encore sont toujours chanceux et il profite des jours d'abondance pour faire une réserve, pour lui et pour les siens.

Cette façon d'agir n'est pas de la sensibilité ou de l'idéalisme, comme le pensent quelques-uns, c'est au contraire de la sensibilité réelle et du positivisme recommandable, c'est-à-dire, les mobiles qui doivent guider l'homme jeune et vigoureux, lorsqu'il a de l'intelligence et du sentiment.

Aussi, n'est-ce qu'à ce dernier que s'adressent nos réflexions, parce qu'elles peuvent lui être utiles.

Quant à ceux qui manquent d'intelligence ou qui font fi du sentiment, mon Dieu ! la charité me commande de ne pas en dire du mal et d'espérer même qu'ils ne mourront pas dans leur bêtise.

Rouge soir et clair matin font la joie du pèlerin.



CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er Mars au 30 Juin 1902

Arrêté du Bureau Exécutif à sa séance du 20 février 1902

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er mars et se terminera le 30 juillet prochain 1902.

Droits d'Entrée et Honoraires d'Enregistrement

ART. 1.—Pendant ce concours les cercles pourront réduire à \$2.00 les taux du droit d'entrée établis par l'article 176 des statuts, pour les certificats de dotation de \$500.00 et \$1,000.00. Pour les membres admis pendant le concours et auxquels il aura été accordé un certificat de dotation de mille dollars, les cercles feront remise au Conseil Général d'un honoraire d'enregistrement de \$1.00 au lieu de \$2.00, tel que prescrit par l'article 213 des statuts.

ART. 2.—Les droits d'entrée établis par l'article 385 pour admission dans les bureaux de perception sont diminués de \$2.00 chacun pour les membres qui seront définitivement admis dans ces bureaux pendant le concours.

Recompenses

Les cercles, les bureaux de perception, les dames et les membres qui les auront mérités, aux termes des prescriptions suivantes, recevront les prix énumérés ci-après, pour les candidats qui auront été définitivement admis membres participants de l'association par leurs soins, pendant ce concours.

Prix Personnels

Grand Prix d'Honneur pour Dames et Sociétaires

ART. 3.—Une montre en or, ou un joyau de même valeur, au choix du lauréat, sera présenté à la dame ou au sociétaire qui aura proposé le plus grand nombre de membres, — à condition que ce nombre ne soit pas moindre de 25 ;

Prix d'Honneur de Division de Concours
(A) *Pour Dames*

ART. 4.—*1er Prix.* — Un joyau valant au moins \$25 à celle qui aura présenté le plus grand nombre de membres (au moins 15) dans sa division.

2ème Prix. — Un joyau valant au moins \$15 à celle qui aura présenté le plus grand nombre de membres (au moins 10), après celle qui aura mérité le 1er prix de division.

(B) *Pour Sociétaires*

ART. 5.—Une montre en argent au sociétaire qui fera admettre le plus grand nombre de membres (au moins 12) dans sa division ;

ART. 6.—*Autres Prix.*—Les prix suivants seront décernés aux sociétaires qui auront présenté le nombre de membres indiqué ci-après :

- (1) Un médaillon en or, 10 membres ;
- (2) Une épingle à cravate en or (nouveau modèle), 5 membres ;
- (3) Une médaille du Quart de Million, 2 membres.

Prix Speciaux

ART. 7.—Les prix suivants seront accordés aux dames et aux sociétaires ayant présenté un ou plusieurs membres, et qui auront prédit le plus exactement le chiffre de la réserve (c.-à-d. le surplus des recettes sur les déboursés effectués) de la caisse de dotation le 1er août prochain ; savoir :

- Un prix de \$25.
- Un prix de \$15.
- Deux prix de \$10.
- Cinq prix de \$5.
- Quinze prix de \$1.

Les concurrents pourront donner autant de réponses qu'ils auront présenté de membres. Ils recevront des bulletins pour cet objet.

Prix de Cercles ou Bureaux de Perception

ART. 8. *Prix d'honneur de Division.* — Le cercle qui aura le plus augmenté l'effectif de ses membres participants en règle dans sa division de concours — à condition toutefois que cette augmentation soit de 25 membres au moins — recevra un drapeau en soie, aux armes de la société; ou, à son choix, une série de livres d'une valeur égale à celle de ce drapeau, pour être offerte en prix par le cercle aux élèves les plus méritants des écoles de son choix, ou pour être conservés dans le cercle comme noyau d'une bibliothèque à l'usage de ses membres;

ART. 9. *Autres Prix.* — Une série d'insignes d'officiers ou la somme de neuf dollars, au choix du cercle, sera accordée à tout autre cercle qui aura augmenté son effectif d'au moins 15 membres.

ART. 10. *Première Bannière d'Honneur du XX^{me} Siècle.* — Cette bannière est offerte dans les conditions suivantes: elle sera attribuée et transmise à la fin du concours au cercle qui aura recruté le plus grand nombre de membres participants pendant ce concours. Pour l'acquérir définitivement, un cercle devra l'avoir méritée deux fois dans trois concours consécutifs, spécialement établis pour cette fin par le Bureau Exécutif.

Cette bannière sera transmise en parfait ordre au Bureau Exécutif, conformément à sa décision, par le cercle qui en aura la possession, pour être remise au cercle auquel elle sera adjugée.

Composition des Divisions

ART. 11.—Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci-après établies concourront ensemble:

1^{re} Division.—Les cités et les villes de Montréal, Québec, St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Louis du Mile-End, Maisonneuve et Dorimier.

2^e Division.—Les cités et villes de St-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Lévis, Trois-Rivières, Granby, Sherbrooke, Hull, St-Jérôme, Joliette et Sorel;

3^e Division.—Tout territoire non compris dans les divisions précédentes.

Autres Dispositions

ART. 12.—Tout candidat présenté par une dame devra être recommandé, aux termes des statuts, par un membre en règle, tel que requis par la formule "Demande d'admission." Le fait de la présentation par cette dame sera attesté par la signature de celle-ci apposée sous la pièce II de cette formule, avec celle du membre qui recommandera le candidat. Pour les fins du concours, ce membre ne sera pas considéré comme ayant présenté ce candidat.

ART. 13.—Le Secrétaire général expédiera à chaque cercle et bureau de perception des formules imprimées de bulletins sur lesquelles les dames et les membres devront donner leurs réponses sur le chiffre probable de la réserve au 1^{er} août. Les secrétaires-archivistes en feront la distribution, avant le 2 juillet prochain, aux dames et aux sociétaires qui auront présenté des membres. Ces derniers pourront s'adresser au Secrétaire général, au besoin. Toutefois, ceux qui n'auront pas réclamé de bulletin de celui-ci avant le 7 juillet, seront déchus de ce droit.

Les dames et les membres devront préparer et signer leurs réponses sur les bulletins (contresignés par le secrétaire-archiviste) et les adresser au Secrétaire général, sous enveloppes cachetées, à compter du 25 juin au 12 juillet prochain inclusivement.

S'il advenait que quelqu'un aurait donné un plus grand nombre de réponses qu'il ne serait autorisé à le faire, le Bureau Exécutif (ou son délégué) pourra corriger l'erreur. A cette fin il élaguera le nombre requis de réponses (en bifant celles comportant les chiffres les moins élevés), de manière à ne laisser subsister que le nombre de réponses auquel chacun aura réellement droit.

ART. 14.—Nul ne peut recevoir deux ré-

compenses, et le Conseil Général n'accordera aucune autre rémunération que celles offertes ci-dessus pour les membres admis pendant ce concours.

Le cercle qui méritera la bannière dans ce concours ne recevra le drapeau de division (art. 8) que dans le cas où la bannière aura été définitivement acquise par un autre cercle.

ART. 15.—Au cas d'impossibilité d'adjuger les prix offerts, à raison d'égalité dans les résultats, le Bureau Exécutif pourra établir un nouveau concours pour les concurrents qui auront obtenu des résultats égaux, pour décider de l'adjudication des prix en contestation.

ART. 16.—Les cercles et les bureaux de perception qui ne rempliront pas les conditions prescrites par le présent arrêté ne pourront prendre part au concours, non plus que leurs membres.

ART. 17.—Le Président et le Secrétaire-archiviste de chaque cercle et le Percepteur de chaque bureau de perception prépareront, certifieront et expédieront au Secrétaire général, le 1er juillet prochain, un état détaillé donnant les noms et prénoms des candidats admis et ceux de leurs proposeurs. Les cercles ou bureaux de perception dont les états ainsi que les cartes d'admission des membres admis, n'auront pas été adressés au Secrétaire général avant le 10 juillet 1902, pourront être déclarés hors concours.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 22 février 1902.

S. G.

Une Légende Bretonne

Que diraient les Parisiens si fiers de leurs boulevards, de leurs superbes monuments, s'ils apprenaient que leur beau Paris est la copie, très pâle d'une ancienne ville de Basse-Bretagne, dont Paris a même pris le nom : Par Is, semblable à Is.

Cette ville d'Is était située à l'entrée de la baie napolitaine de Bretagne, la superbe baie de Douarnenez. Ses jardins à la Sémitamis l'entouraient d'une couronne de camélias et de roses. Elle avait, comme Thèbes,

cent portes, et mille galères manœuvraient à l'aise dans son vaste port.

La richesse de ses habitants était telle que les fers de leurs chevaux étaient d'argent, et qu'à la poupe de chaque navire se dressait une statue d'or massif.

Leur dernier roi, Grallon, était au milieu de cette opulence simple et bon. Veuf de bonne heure, il avait concentré toute sa tendresse sur sa fille unique, la belle Davie. Elle était vraiment bien faite pour inspirer la fierté d'un père, quand sur sa haquenée d'or et d'argent, ses beaux cheveux au vent, elle fendait l'air, faisant jaillir le feu des sabots d'or de son coursier.

Les amoureux ne chômaient point autour d'une si belle et si riche héritière. Mais elle se montrait vis-à-vis de tous d'une insensibilité absolue, lorsqu'apparut à la cour de son père un prince grec qu'y avaient attiré les splendeurs d'Is.

Sa réserve, vis-à-vis la belle Davie, fixa tellement l'attention de celle-ci, qu'elle finit par s'en éprendre follement.

Amour, tu perdis Troie !

Davie, poussée par son amant jaloux des merveilles d'Is, lui livra les clefs des écluses qui défendaient la ville.

Aussitôt, la mer y fait irruption, détruisant tout sur son passage. Le roi Grallon, voulant sauver sa fille coupable, n'a que le temps de sauter à cheval. Mais, dans sa course rapide, la belle Davie tombe et se noie dans les flots, à un endroit nommé depuis : le Trou de Davie (Poul Davie en Breton).

Si vous ne me croyez point, venez voir à la pointe du Raz les débris que la mer laisse à découvert de la belle ville d'Is. Je vous montrerai le Poul Davie, la belle baie formée par l'invasion des eaux. Elle est entourée de rochers à pic qui, comme autant de lames d'argent, se reflètent dans les ondes. Et vous direz comme moi que Par Is a usurpé son nom, car il est bien loin d'avoir quelque chose qui ressemble à la ceinture de diamants qui entourait sa rivale.

COMTE DE B.

—Germain, Mme la baronne est-elle chez elle ?

—Oui et non.

—J'ignore par quel procédé elle peut à la fois être chez elle et n'y être pas.

—Madame y est, mais...

—Ce louis que je t'offre me vaudra-t-il une révélation ?

—Madame ne peut pas recevoir avant trois quarts d'heure. Madame vient de se peindre, et il faut que Madame sèche.

La Langue Française

(Extrait d'une correspondance de Paris)

"Tous les Français ont lu avec un vif plaisir une dépêche venue de Suisse, qui nous apprend que, d'après le recensement qui a eu lieu dans la république helvétique en décembre dernier, la langue française a fait de sérieux progrès depuis 1888, date du précédent recensement. En 1888, 643,613 Suisses parlaient français; aujourd'hui, il y en a 733,220. Il est vrai d'ajouter que, contre 155,130 Suisses parlant italien en 1888, il y en a aujourd'hui, 222,247: la proportion de l'augmentation est plus grande en faveur de l'accroissement de la langue italienne. En revanche, la langue allemande a reculé: en 1888, 714 habitants sur 1,000 parlaient allemand; en 1900, il n'y en a plus que 697. Au total, l'Allemagne a perdu 17 par 1,000; l'Italie a gagné 14 par 1,000 et la France 3 par 1,000.

"Il ne faudrait pas s'exagérer la portée de ces chiffres. Les statistiques sont souvent sujettes à caution. Mais puisqu'on les invoque si souvent contre nous, on ne voit pas pourquoi, lorsqu'elles nous sont favorables, nous ne nous en servirions pas.

"On nous vante, à chaque instant, le développement incessant des races germanique et anglo-saxonne, et les esprits chagrins proclament volontiers la décadence des races latines. L'exemple que nous offre la Suisse vient à l'encontre de ces éloges ou de ces doléances.

"Dans nos colonies elle règne partout et on voit qu'une grande partie du continent noir lui est en quelque sorte attribuée dans le partage du monde.

"On dira: "Des Arabes, des Kabyles, des Maures, des Malgaches, des noirs: voilà une maigre clientèle." Peut-être, mais qui oserait prédire le sort futur des races et des continents? intruisons les indigènes, il y va de la tranquillité de nos conquêtes et de leur développement. Notre intérêt bien entendu commande d'enseigner le français aux sujets de France, parce que l'usage du français ne peut qu'adoucir les mœurs, accroît la sécurité, simplifie l'administration, favorise le commerce, parce que l'entretien d'un instituteur coûte moins cher que celui d'une compagnie de légionnaires, et que les caisses de livres et de fournitures classiques sont d'un transport beaucoup plus aisés et moins dispendieux que celui des obus et des canons.

"Si nous poussons nos regards en dehors

de nos propres colonies, nous constatons qu'elle est en progrès au Maroc et en Tripolitaine.

"En Perse, elle est en honneur à la cour du chah et dans la classe dirigeante.

"En Egypte, elle a perdu beaucoup de terrain dans les écoles officielles: elle se maintient aux écoles privées. Dans le Levant proprement dit, elle a moins à redouter la concurrence italienne; mais elle a des rivaux dangereux dans les Anglo-Américains, les Russes et surtout les Allemands, qui accaparent peu à peu le commerce, s'emparent des chemins de fer, s'efforce de confisquer le sultan lui-même.

"L'Amérique se partage en deux zones très distinctes: l'Amérique anglo-saxonne et l'Amérique latine. L'Amérique latine a été longtemps la plus dévouée cliente de la langue française. Elle est chez eux encore aimée et cultivée; mais le commerce anglais, la science allemande et aussi le commerce allemand lui font depuis trente ans une rude concurrence. Il faudrait qu'on l'aïdât. Détachons-nous un peu de nos querelles intérieures pour regarder au dehors. Dans les pays du nord, de langue anglaise, si le français n'existe pas comme langue commerciale, il reste la langue à la mode. Ce n'est pas tout; mais c'est déjà quelque chose. Entretenons cette sympathie, même quand elle ne s'attache qu'aux frivolités, et tâchons de la rendre plus sérieuse.

"En Europe, les pays slaves nous demeurent fidèles et notre langue tend à y maintenir son influence. Il n'y a pas si longtemps que Catherine II ne voulait parler et écrire qu'en français. Dans l'Europe méridionale, la langue française, bien que médiocrement enseignée, continue à occuper la première place dans l'enseignement secondaire, elle y est menacée par l'anglais et l'allemand. En Suisse donc, comme on l'a vu plus haut, progrès; progrès aussi en Luxembourg. En Allemagne, le français, après avoir perdu beaucoup de terrain, en regagne, et en Angleterre, où l'on fait volontiers fi des langues étrangères, encore plus que chez nous, il est de toutes les langues vivantes la plus étudiée et la plus répandue.

"Cette revue ne serait pas complète si on ne mentionnait pas les pays de langue française qui, politiquement, ne font point partie de la France, pays épars sous des climats divers et peuplés de races disparues. Tels sont, en Europe: la Belgique, où 3 millions de Wallons parlent le français; la Suisse, avec 733,000 Romands; quelques hautes

vallées des Alpes, en Italie, notamment la vallée d'Aoste ; les îles anglo-normandes ; en Amérique : tant au Dominion qu'aux Etats-Unis, 3 millions de Canadiens-Français et quelques milliers de métis français dans le Nord-Ouest du Canada ; la république d'Haïti et quelques petites Antilles, telles que Ste-Lucie, le Dominique, la Trinité ; enfin l'île Maurice et une partie des habitants des Seychelles. Il faudrait ajouter à cette liste d'environ 8 millions de Français de langue, un certain nombre de colonies libres de Français établis un peu partout sur le globe.

« Quelle est la conclusion qui, après ces constatations, s'impose ? C'est que, plus que jamais, devant l'arrogance du monde anglo-saxon et du monde germanique, la France doit travailler à la propagation de sa langue. »

L'institutrice, Femme de Ménage

Il paraîtrait que les institutrices, et toutes celles qui ont eu le malheur de l'être, forment une catégorie à part, portent un cachet particulier qui éloigne, qui fait dire irrévérencieusement, avec ce plissement de lèvres à l'autrichienne : « C'est une 'maitresse d'école ! » Et naturellement on passe. Comme si Dieu avait placé une pierre à la place d'un cœur dans la poitrine de ces jeunes filles à titre professionnel !

Eh bien, moi, je veux vous dire, avec toute l'audace possible, n'en déplaise à personne, qu'une « maitresse d'école » peut faire une aussi bonne « maitresse de maison » que toute autre jeune fille, et, permettez, une meilleure peut-être. Je le prouve.

Entourée journellement d'enfants plus ou moins gâtés, dont il faut étudier chacun des caractères, et plier souvent, sans le laisser paraître, sous les jeunes opinions, l'institutrice n'amasse-t-elle pas là des trésors de patience pour supporter plus tard tous les caprices d'un mari ? Je vous le demande.

Elle ne serait pas femme de ménage ?

Qu'en savez-vous ? Ce n'est toujours pas pour l'avoir mise à l'épreuve. Ah ! allez voir sa classe ! Tout n'est-il pas rangé soigneusement à sa place ? Et les heures de sa journée ? Chaque minute n'est-elle pas utilement employée ?

— Et quelle mère ne ferait-elle pas ! Dites ? Ah ! c'est ici surtout qu'elle répandrait sur des têtes blondes, « à elle, » cet abîme de dévouement dont se remplit son cœur au

milieu des enfants étrangers confiés à ses soins ! C'est bien ici qu'on connaîtrait toute la richesse des qualités de la maitresse d'école.

Je ne dis que cela.

HERMANCE.

Les Trois Paresseux

Un gentilhomme se promenait un jour dans son parc quand il aperçut trois compagnons couchés sur l'herbe fleurie.

Allant à eux, il leur dit :

— Vous m'avez l'air de trois vrais paresseux. Si je connaissais le plus paresseux des trois, je lui donnerais un souverain (\$5.)

— Vous pouvez alors me le donner, monsieur, dit l'un d'eux, car souvent je me sens disposé à dormir, et je n'ai même pas le courage de fermer les yeux.

— Je suis plus paresseux que cela fit le second, car lorsque je prends place près du feu pour me chauffer, je me brûlerais plutôt les mollets que de tirer mes jambes en arrière.

— Tout cela n'est rien, dit le troisième ; moi, je suis tellement paresseux que si j'étais sur le point d'être pendu, que j'eusse la corde au cou et un couteau bien affilé dans une main, je ne lèverais pas le bras pour couper la corde !

— Peste ! mon ami, dit le gentilhomme, vous êtes certainement le compagnon le plus paresseux que j'aie jamais rencontré ! Tenez ! prenez le souverain.

— Voulez-vous avoir la bonté de le mettre dans ma poche, répliqua sans bouger le bon fainéant.

Un homme avait deux fils, l'un fort vigilant, l'autre fort indolent. Le premier était très matinal ; le second dormait volontiers jusqu'à midi. Il arriva qu'un beau matin notre vigilant trouva une bourse dans la rue, et tout joyeux, la vint apporter à son père. Le bonhomme, émerveillé de cette trouvaille, et de la vigilance de son cadet, alla porter cette bourse dans la chambre de son aîné qui dormait encore à dix heures. Tiens, lui dit-il ; misérable paresseux, vois ce que ton frère a trouvé ; voilà ce qu'on gagne à être alerte : tu resteras bien cent ans au lit, avant qu'il t'en arrivât autant. — Mon père, lui répondit son fils d'un grand sang-froid ; si « l'homme qui a perdu cette bourse avait été « aussi prudent que moi, mon frère ne l'aurait pas trouvée. »

Anecdote Canadienne

Dans la nuit du 12 juin 1846, un terrible incendie détruisit le théâtre Saint-Louis, à Québec. Une cinquantaine de personnes trouvèrent la mort dans cette catastrophe. Au nombre des victimes se trouvaient Madame McDonald, femme du rédacteur du *Canadien*, et sa fille, Madame Rigobert Angers. Écoutons maintenant le chroniqueur :

C'est au sujet de ces deux dernières que M. Cauchon, rédacteur du "Journal de Québec," commit l'un des plus grotesques impairs de sa carrière mouvementée. M. McDonald était, lui aussi, présent à cette funeste représentation. On parvint à l'arracher à la fournaise, où périrent sa femme et sa fille. Voici en quels termes M. Cauchon raconta cet incident :

"M. McDonald, le rédacteur du *Canadien*, eut aussi le bonheur d'échapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs bras s'attachèrent à lui et on le retira ; dans les efforts qu'on avait faits pour le dégager, il avait perdu ses bottes. *Ce serait peu si c'était là sa seule perte, mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille aînée, Madame Rigobert Angers, qui sont périées dans les flammes.*"

C'est incroyable, mais c'est exact ; on peut s'en convaincre en consultant le "Journal de Québec" du 13 juin 1846. M. Cauchon commit cette énorme balourdise ! Il mit en regard les bottes de M. McDonald et ces deux êtres chéris, qu'une mort horrible venait de lui ravir. On peut s'imaginer l'impression que firent ces lignes cocasses au milieu de la stupeur universelle ! On se sentait provoqué à ce rire nerveux et fatigant qu'un mot ou une attitude ridicules font naître parfois, au milieu d'une veille funèbre. Dans les polémiques innombrables qu'il eut à soutenir, les adversaires de M. Cauchon lui jetèrent souvent au nez cette perle de sa jeunesse.

IGNOTUS.

Aux Canadiens-Français

La croyance de nos ancêtres est le principe supérieur de notre vie sociale, et on a eu raison de dire qu'on n'est Canadien-français qu'à demi, quand on n'est pas en même temps catholique. Le jour, en effet, où nous oublierons les bienfaits que la religion, d'une main généreuse, a répandus sur nous, de ce jour, nous briserons avec le passé et avec nos traditions patriotiques.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 1886.

Première Neige

Il neige. Depuis le matin, de gros flocons étoilés, hexagones parfaits, tombent obliquement avec une extrême lenteur et une régularité admirable. Ils se posent délicatement sur le sol, sans bruit, sans secousses, sans rien. Pareil à ces tissus flexibles qui drapent le corps sans en dissimuler les formes, le manteau de neige qui va envelopper la nature pour plusieurs mois, se prête aux moindres caprices du terrain, indique les plus petites sinuosités.

Là-haut, le spectacle est curieux : le ciel paraît une masse compacte, d'une couleur laiteuse, qui se divise, insensiblement, par petits morceaux de plus en plus écartés, à mesure qu'ils approchent de terre.

Flânant dans la rue, je m'amuse à contempler. Le sort des flocons m'intéresse. Les uns s'accrochent aux toits des maisons et demeurent là, résignés ; les autres descendent plus bas, effleurent la froide pierre et disparaissent bientôt, ne laissant pour trace de leur passage, qu'une larme. Certains se suspendent aux enseignes, formant une architecture fantastique par-dessus l'architecture humaine ; d'autres, encore, s'arrêtent sur les fourrures des passants et s'y font de petits nids soyeux ; quelques-uns, les plus galants, se posent sur la figure jolie de nos Canadiennes. Les audacieux vont même se consumer sur les lèvres carminées, dans un baiser virginal, plein d'amour. Le reste a une destinée moins belle : ils jonchent la terre gelée, l'asphalte, le bois, puis sont foulés par le pied des hommes et le sabot des bêtes.

C'est monotone, et pourtant, c'est beau !

Les sleighs apparaissent et l'air se remplit du son de leurs clochettes.

Le soir, comme par enchantement, le fluide électrique chasse les ombres de la nuit. Les lumières se reflètent avec un plus vif éclat et la ville semble joyeuse de sa toilette d'épousée ; tendue d'hermine, elle attend les plaisirs, et le carnaval se montre à l'horizon.

E. Z. MASSICOTTE.

TABLEAU D'HIVER

Tombez, ô blancs flocons,
Prêtez aux champs flétris votre mystique lange,
O blancs flocons, volez comme des ailes d'ange
Au-dessus de nos fronts...

PAMPHILE LEMAY.

RAPPORT OFFICIEL DU CONCOURS

Du 1er Octobre au 15 Décembre 1901

Prix de Cercles

DRAPEAU OU UNE SERIE DE LIVRES

CERCLE STE SCHOLASTIQUE, No 162 (5ème division) ; Augmentation : 32 membres.

INSIGNES D'OFFICIERS

CERCLE DOLLARD, No 163 (1ère division) ; Augmentation : 17 membres.

B. P. ST-LOUIS DE GONZAGUE (6ème division) ; Augmentation : 16 membres.

Prix Personnels

MONTRE EN OR (1er Prix d'Honneur)

JOS. FORTIER, Cercle Ste Scholastique, No 162 ; 32 membres présentes et admis.

MEDAILLON EN OR—(Au moins 10 membres).

ISIDORE LAVIOLETTE, Cercle Maisonneuve, No 61 ; 10 membres présentés et admis.

EPINGLES EN OR—(Au moins 5 membres).

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de mem- bres.	NOMS.	No du Cercle.	Nombre de mem- bres.
Rév. J. B. Routhier.....	130	7	P. Gailloux.....	21	5
Z. Comtois.....	135	7	Euclide Archambault.....	B. P. 43	5
James Richardson.....	161	6	P. A. Dansereau.....	B. P. 3	5
G. D. Bourret.....	112	5	H. Lepage.....	"	5
L. C. Fontaine.....	163	5	A. Gauthier.....	61	5
H. Benoit.....	"	5			

MEDAILLES DU QUART DE MILLION—(Au moins 2 membres).

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de mem- bres.	NOMS.	No du Cercle.	Nombre de mem- bres.
R. Chopin.....	1	4	Jos. Dépatie.....	79	2
J. A. Lapiere.....	6	4	O. Marineau.....	102	2
E. Laperriere.....	102	4	P. Alarie.....	112	2
Jos. Paquette.....	"	4	J. W. Fabien.....	123	2
Les Labelle.....	15	4	O. Legault.....	"	2
G. Hémond.....	32	4	C. E. Authier.....	127	2
J. Dandurand.....	147	4	J. R. Berthiaume.....	146	2
Jos. Poulin.....	159	3	G de Laurière.....	163	2
P. Naud.....	147	3	J. O. Duquette.....	"	2
P. T. Desjardins.....	64	3	M. Garneau.....	21	2
H. Moisan.....	20	3	L. A. Beaulieu.....	"	2
E. Glaude.....	148	3	W. Bibeau.....	49	2
E. Provost.....	146	3	J. D. Leclair.....	"	2
J. Prigent.....	117	3	C. Breton.....	67	2
Jos. Labelle.....	118	3	A. P. Vanasse.....	103	2
S. Lachapelle.....	12	3	C. A. Gauvreau.....	32	2
D. Dugas.....	8	3	A. Dugal.....	104	2
J. Pepin.....	10	2	Eug. Larue.....	141	2
E. Primeau.....	"	2	E. F. Roy.....	"	2
J. A. Cypihot.....	53	2	E. Ouimet.....	26	2
O. F. Berthiaume.....	"	2	O. Forget.....	27	2
M. Demers.....	"	2	A Préfontaine.....	144	2
L. N. Cadieux de Courville.....	73	2	Jos. Jetté.....	158	2

MÉDAILLES DU C. M. — (Un membre).

NOMS.	No du Cercle.	NOMS.	No. du Cercle.
G. Surprenant.....	1	E. Drolet.....	20
F. Alarie.....	2	F. Blouin jr.....	20
A. Giroux.....	5	A. de Varennes.....	20
H. Perrault.....	6	A. Therrien.....	21
J. O. Ricard.....	6	P. H. Bédard.....	108
M. Havard.....	8	L. C. Matte.....	108
E. Leclerc.....	8	S. Lebel.....	108
H. Arcand.....	8	N. Bélisle.....	15
J. Thérien.....	8	N. Bélanger.....	25
J. B. Henrichon.....	8	N. T. Bourque.....	25
J. O. Motard.....	8	J. Thibodeau.....	25
H. Dubuc.....	10	D. A. Daignault.....	34
N. Bélisle.....	10	A. Sauvé.....	34
Jos. Langevin.....	10	H. Charlebois.....	64
J. Archambault.....	12	G. Leblanc.....	109
P. G. Poirier.....	12	J. A. Bélanger.....	82
W. Guimond.....	12	J. St-Jean.....	90
M. St-Arnaud.....	42	H. Jasmin.....	90
H. Wolf.....	42	J. B. Veilleux.....	101
E. Houle.....	42	O. Bournival.....	122
L. A. Gendron.....	44	O. Prénovost.....	125
J. E. Pilon.....	53	J. L. Dancose.....	137
P. Brouillet.....	53	Em. Guilhault.....	B P. 43
P. Bonin.....	53	Jos. Paquin.....	9
T. Rochon.....	61	D. St-Georges.....	19
Q. Fafard.....	69	G. Landry.....	26
A. Carli.....	79	N. Barrette.....	26
C. Gaudreau.....	79	V. Dufour.....	26
O. Lanoix.....	79	W. Joubert.....	26
A. Derepentigny.....	102	D. Gagnon.....	48
T. Rocheleau.....	112	C. Laboursodière.....	60
A. Berthiaume.....	112	E. Lavigne.....	84
J. D. A. Milard.....	112	J. E. Lesage.....	92
L. Désautels.....	112	J. L. Auger.....	92
Z. Valade.....	112	W. Brousseau.....	130
Jos. Pepin.....	114	N. Duval.....	150
J. T. Pigeon.....	114	J. E. Marcile.....	14
J. B. Bonhomme.....	123	A. Raymond.....	22
E. St-Jean.....	126	S. D. Hainault.....	50
C. B. Lacasse.....	126	N. Chèvrefils.....	50
J. D. Vézina.....	126	F. X. Archambault.....	78
Rév. W. Hébert.....	127	Jos. Durocher.....	80
J. Dessurault.....	127	L. M. Cornellier.....	106
T. P. Tremblay.....	127	T. P. Martin.....	113
J. D. Brosseau.....	127	A. Messier.....	144
A. Jacques.....	146	N. Bernard.....	144
L. G. Lapointe.....	146	P. A. Jodoin.....	144
E. Beaudoin.....	148	J. B. G. Marchand.....	B.P. 3
Z. Chagnon.....	148	O. St-Germain.....	B.P. 3
A. B. Potvin.....	149	E. Ladurantaye.....	B.P. 3
A. Garceau.....	149	F. X. Lafrance.....	B.P. 3
H. Gratton.....	149	D. Leriger de Laplante.....	B.P. 3
A. Gélinas.....	163	L. Lesage.....	B.P. 3
N. Lamothe.....	163	F. Chevette.....	158
X. Bédard.....	163	J. H. Fortier.....	158
J. A. Marcoux.....	20	J. A. Bonvouloir.....	159

M Delamotte-d'Orléans, évêque d'Amiens avait de la pitié dans le cœur et de la gaieté dans l'esprit. Ce prélat assistait un jour à un sermon, que celui qui le débitait n'avait point composé. Tout à coup un chien se mit à japper dans l'église. Comme le suisse

s'empresait pour le chasser : " Laissez, dit l'évêque, il crie au voleur. "

" Caporal, quelle heure est-il désormais ?
—Sergent, je crois qu'il est quatre heures néanmoins "

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, FÉVRIER 1902

Ça et là

A l'œuvre sans retard.

Superbe et original, le nouveau concours!

•••  •••
Votre nom est-il dans le rapport officiel
du dernier concours?

•••
Gagner de l'argent n'est avantageux que
par l'usage qu'on en fait.

•••
Le concours qui commence devrait sou-
lever un enthousiasme sans exemple.

•••
Pour la première fois, les dames sont ap-
pelées à prendre part à un de nos concours.

•••
Sociétaires! faites lire les conditions du
concours à vos mères, à vos femmes, à vos
sœurs, à vos filles.

•••
Celui qui réussit à dépenser moins que
son salaire et qui place ses épargnes dans
une bonne société, celui-là a trouvé la pierre
philosophale.

•••
L'enfant dans la misère est véritablement
voué à la servitude; la femme à une dégra-
dation pire encore. Méditez ceci, pères de
famille qui négligez de nous joindre.

•••
L'homme sage s'instruit par les malheurs
d'autrui. Combien de vos amis sont-ils morts
en ne laissant que la misère à leur femme et
à leurs enfants? Voulez-vous faire de même?

•••
Lorsque, avec quelques dollars par an-
née, on peut assurer un capital-héritage de
\$1,000 à sa famille, croyez-vous que l'homme
qui préfère dépenser inutilement est sain
d'esprit?

Il existe une telle incertitude sur le ré-
sultat de ses entreprises, que l'homme se
demande toujours: "Qu'est-ce que je ferai
si les choses n'arrivent pas telles que je l'es-
père?" S'il est avisé, la solution est prête:
mettre une part de son capital à l'abri, dans
une bonne société.

•••
Nous attirons l'attention de nos lecteurs
et des sociétaires sur le rapport officiel du
dernier concours, que nous publions dans
une autre page. Qui sait si cette lecture ne
mettra pas une légitime ambition dans le
cœur de quelques-uns; si elle ne vous en-
couragera pas à continuer l'œuvre déjà com-
mencée; si elle ne vous rappellera pas quel-
que promesse faite autrefois et jamais ac-
complie.

•••
Chacun de vous a le pouvoir de rendre le
cercle d'amis et de parents dans lequel il
vit, meilleur et plus heureux. Répandre la
connaissance de la mutualité; inculquer des
idées d'ordre, d'économie et de prévoyance;
éloigner la misère et son cortège de vices;
détruire l'égoïsme, voilà autant de buts no-
bles et élevés que vous pouvez facilement
atteindre, si seulement vous voulez vous en
donner la peine.

•••
Lorsqu'un jeune homme demande la main
de votre fille vous éprouvez une certaine hé-
sitation avant de la lui accorder. Bien que
vous sachiez qu'il gagne un salaire suffisant
pour vivre à l'aise, vous vous demandez si
ses habitudes sont bonnes et s'il est physi-
quement sain. Il n'est pas d'usage de de-
mander un certificat de santé, mais vous
pouvez dire à votre futur gendre: "Je vous
donnerai mon consentement, si vous voulez
prendre un certificat de dotation en faveur
de ma fille, dans l'Alliance Nationale." S'il
obtient son certificat, vous pouvez être cer-
tain qu'il est bien constitué et, de plus, que,
s'il lui arrive quelque accident, votre fille
sera protégée contre le besoin.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. Lourdes, No 49. Institué à N.-D.
de Lourdes, comté de Mégantic, le 4 février
1902.

Percepteur: Chs. D. Ouellette.
Médecin-examineur: Alcide Blondin.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE DOLLARD, No 163.

Mercredi soir, le 29 janvier dernier, avait lieu dans la salle Fraternité, rue Wellington, un magnifique concert donné par le Cercle Dollard, No 163, de l'Alliance Nationale.

Ce jeune cercle, à peine fondé depuis trois mois, compte déjà 50 membres dans ses rangs. Mercredi soir, le Cercle Dollard a obtenu un nouveau succès; il y avait salle comble et le programme, très choisi, a été des mieux rendus.

Voici les noms des personnes qui ont tenu l'auditoire sous le charme durant la soirée :

Mlles R. Gariépy, A. Gosselin, I. Raymond, furent très appréciées pour le piano; Mlle Mary St Denis rendit avec âme un solo de violon; Mlles R. Rondeau et Louise Sarault chantèrent de jolies romances avec le talent que nous leur connaissons; Mlle Chicoine et M. Albert Normandin déclamèrent avec goût des morceaux choisis.

Enfin, MM. E. Delâge, C. St-Jean et M. Labelle exécutèrent un magnifique trio de mandoline et de guitare.

Somme toute, les officiers de ce jeune cercle, qui étaient tous présents et qui ont contribué chacun pour leur part à cette splendide organisation, peuvent se vanter d'avoir su si bien récréer leurs nombreux amis.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Le Cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 22 courant, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. E. Pinsonneault, secondé par M. Jules Jardin :

(1) Que les membres du Cercle St-Charles, No 10, ayant appris avec douleur la mort de M. Théophile Filiatrault, membre du Cercle, offrent à la famille de leur regretté confrère leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances.

(2) Que copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille du défunt et à la Revue de l'Association pour publication.

Montréal, 24 janvier 1902.

NAP. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

CERCLE RICHELIEU, No 102.

A l'assemblée régulière de ce cercle, le 22 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. Derpentigny, Jeannotte et Monette, secondé par tous les membres :

Que le Cercle Richelieu a appris avec douleur la mort de leur confrère M. Adélar Delisle, enlevé à la fleur de l'âge à l'affection de ses parents et nombreux amis.

Que le Cercle Richelieu offre à la famille l'expression de sa profonde sympathie dans le malheur qui vient de la frapper.

Que la chartre du cercle soit drapée de deuil pendant deux mois.

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la Revue de l'Alliance Nationale.

Montréal, 25 janvier 1902.

LOUIS PAQUET,
Sec.-Arch.

CERCLE CHAMPLAIN, No 108.

A une assemblée régulière du Cercle Champlain, No 108, tenue au lieu ordinaire, le 27 janvier 1902, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par J. A. Bouchard, J. Rondeau, Pierre Martel, L. H. Noreau, Secondé par N. E. Papillon, J. E. Rondeau, N. Trépanier, J. F. Proulx : Que les membres du Cercle Champlain, No 108, on appris avec douleur la mort de leur confrère M. Eugene Bussières, que le cercle perd dans la personne du défunt un membre dévoué, que la famille reçoive de la part de tous les membres du cercle leurs plus vives sympathies et leurs plus sincères condoléances.

Que copies de ces résolutions soient transmises à son épouse et à la revue de l'Alliance Nationale pour y être insérées.

J. N. GINGRAS.

Québec, 30 janvier 1902.

Sec.-Arch.

CERCLE VERDUN, No 160.

A la réunion du 27 courant, on a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. A. Lalonde, secondé par J. R. Dion, que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Verdun, No 160, apprennent avec douleur la mort de Mlle Maria Quintal, fille bien-aimée de M. Cyrille Quintal, président de notre cercle, et que nous lui offrons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances. Et que copies soient adressées à la famille et à la Revue de l'Association pour publication.

LOUIS TRUDEAU,

Verdun, 29 janvier 1902.

Sec.-Arch.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses Substituts auprès des cercles ci-après dénommés :

MM. J. E. Roy, Cercle Lévis, No 109; J. B. Parent, Cercle St-Paul, No 36; F. F. Aubry, Cercle Monte-Bello, No 55; W. Archambault, Cercle St-Lambert, No 121.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins-Examineurs suivants :

MM. Alfred Roy, Cercle Lévis, No 109; Eug. Larue, B.P. Moose Park, No 47; C. J. Coulombe, B.P. St-Justin, No 48; Alcide Blondin, B.P. Lourdes, No 49; J. W. Fourcraut, Cercle St-Paul, No 36; F. X. Baril, Cercle Ste-Geneviève de B., No 125.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Pré. Gén.
J. E. Côté.....	S.F.	Lévis.....	109	19 déc. 01
A. L. Laine.....	T.	"	"	"
G. D. Bourret.....	S.F.	Delorimier....	112	13 jan. 02
L. P. H. Lorrain....	T.	St-J. Baptiste..	149	23 " "
F. Basilière.....	"	Chénier.....	148	" " "
E. Beaudoin.....	S.F.	"	"	" " "
J. E. Gagnon.....	"	Matane.....	95	17 fév. " "
Ernest Charlebois..	"	Monte-Bello....	55	" " " "
J. P. Lamarche.....	"	Mascouche....	39	" " " "
Adél. Bourguoin....	T.	"	"	" " " "
J. E. Rondeau....	S.F.	Champlain ..	108	" " " "

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé
par B. E.

J. R. Poulin.. Per. B.P. Moose Park 47 17 fév. 1902

L'ALLIANCE NATIONALE

29

ETAT FINANCIER

Au 31 Décembre 1901

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 novembre 1901...	\$254,778.09
Produit des contributions.....	7,772.87
Intérêts.....	2,434.74
	<u>\$264,985.70</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu Adolphe Cantin	\$ 500.00
Par bénéficiaires de feu Benj. Lespérance	1,000.00
Par bénéficiaires de feu P. L. O'Donoghue.....	1,000.00
Par frais examen N. Cantin (invalidité)	19.50
Par Caisse Générale 5%	388.64
Par balance au 31 déc. 1901...	262,077.56
	<u>\$264,985.70</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 novembre 1901...	\$ 2,373.45
Produit des contributions	191.53
Intérêts.....	20.28
	<u>\$ 2,585.26</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Jacques Richard, Cercle Ste-Thécle, No 147....	\$ 15.71
Par bénéfices Jeffrey Cantin, B.P. St-Félix, No 12.....	14.14
Par bénéfices Nap. Duval, Cercle Lartigue, No 150.....	9.14
Par bénéfices Jos. Bouchard, Cercle Lartigue, No 150.....	6.27
Par bénéfices Rvd. J. A. Séguin, B. P. St-Liboire, No 5	10.85
Par bénéfices Jos Durand, B. P. des Grondines, No 43.....	4.57
Par bénéfices Wm. Comette, Cercle St-Frédéric, No 75.....	10.71
Par Caisse Générale 5%.....	9.58
Par balance au 31 déc. 1901....	2,504.29
	<u>\$ 2,585.26</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 398.22
A Organisation	17.50
A Rétribution semi-annuelle....	249.00
A Honoraires d'enregistrement..	222.00
A Honoraires revision d'examens et mutation.....	18.50
A Revue.....	4.00
A Fournitures	86.80

A Intérêts.....	6.09
A Divers.....	6.65
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	27.50

A Balance au 31 décembre 1901	\$ 1,036.26
	691.98
	<u>\$ 1,728.24</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 4.00
Par Fournitures.....	3.45
Par Inspection et Propagande...	20.82
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	359.18
Révision d'examens.....	201.15
Lum., tél., télégr. et exp.....	51.56
Loyer	57.50
Papeterie et Journaux.....	28.03
Divers	16.75
Par Organisateur, salaire et dépenses.....	170.92
Par Frais J. B. Marion vs L'Alliance Nationale.....	104.75
Par Revue	333.13
	<u>\$ 1,351.24</u>
Par Balance au 30 nov. 1901....	377.00
	<u>\$ 1,728.24</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$262,077.56
Balance Caisse Centrale des Malades.....	2,504.29
Balance Caisse d'Épargne.....	2,202.21
	<u>\$266,784.06</u>
Moins Caisse Générale.....	691.98
	<u>\$266,092.08</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,939.40
Municipalité	27,720.00
Prêts hypothécaires.....	190,156.07
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	31,028.49
	<u>\$266,443.96</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	351.88
	<u>\$266,092.08</u>

Montréal, 1er janvier 1902.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,
O. BOURDON, }
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

MORTALITÉ

No 181.—A. A. FOISY, 41 ans, admis dans le Cercle St-Valier, No 20, le 4 janvier 1899, est décédé à Québec, le 16 juin 1901. Cause : *Syncope du cœur*.

Bénéficiaire : Héritiers, \$1,000.

No 182.—CYRILLE MARTINEAU, 20 ans, admis dans le B. P. Ste-Anastasia, No 45, le 28 août 1901, est décédé à Ste-Anastasia, le 29 septembre 1901. Cause : *Fièvres typhoïdes*.

Bénéficiaires : Héritiers, \$500.

No 183.—ATHANASE BIBEAU, 34 ans, admis dans le Cercle Pierreville, No 80, le 5 mai 1901, est décédé à Pierreville, le 28 octobre 1901. Cause : *Fièvres typhoïdes*.

Bénéficiaire : Aglaé Brouillard, épouse, \$1,000.

No 184.—GILBERT CARDINAL, 47 ans, admis dans le Cercle St-Pierre, No 8, le 23 juillet 1895, est décédé à Montréal, le 14 novembre 1901. Cause : *Phthisie laryngée*.

Bénéficiaire : Marie Després, épouse, \$500.

No 185.—J. B. BÉLISLE, 57 ans, admis dans le Cercle St-Aimé, No 74, le 10 avril 1895, est décédé à St-Aimé, le 26 novembre 1901. Cause : *Angine de poitrine*.

Bénéficiaire : Marie Beuparlant, épouse, \$1,000.

No 186.—A. F. F. TRUDEAU, 34 ans, admis dans le Cercle St-Lambert, No 121, le 29 décembre 1898, est décédé à St-Lambert, le 30 novembre 1901. Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaires : Héritiers, 500.

AVIS DIVERS

AUX MEMBRES

Versements périodiques.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payés :

1o Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

B. La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).

Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer

ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).

Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2679 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 237 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., J. A. Naud, 330 Delisle; Prés., Jos. Marcotte, 214 Atwater; S.A., E. A. Grise, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 179 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., Jos. Deslauriers; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichèdre; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions, 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Jos. B. Lefebvre, Summerlea; Prés., Georges Tardif; S.A., D. Rousseau; S.F., R. Lefebvre; Md.E., F. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5 — CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 127 Queen, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 383 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis. Salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. S. Beauchamp, 3744 Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELEVUE

Sb.P.G., Chs Laurendeau; Prés. Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 2e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. O. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., P. Lamontagne, 000 Dorchester; Prés. M. Havar, 233 Ste-Elisabeth; S.A. W. Lalonde, 225 Visitation; S.F., J. A. Mignault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeanotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., A. Z. Libersan; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéride Boileau; S.F., Oscar Guilbault; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon. Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Troc; Prés. Jos. Lussier, 944 Laprairie; S.A., N. Belle, 12 Chateauguay; S.F., S. Laprade, 339 Châteauguay; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Nolas, 2157 Notre-Dame; Prés. Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 62 Ave. Walker, St-Henri; Md.E., Dr T. Biduc, 2164 Notre-Dame. Réunions, 4ème mardi du mois, au 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., T. Loiseleur, 41 Metcalfe; Prés. S. Letourneau, 190 St-Jacques; S.A., J. E. Ferras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 45 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Etienne Roby, 50b Ave Laval; Prés. L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 39 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot

Sb. P. G., L. H. Gauvin; Prés. L. LaJoie; S. A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcell; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcell.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bétielle; Prés. Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés. Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés. J. Adolphe Renaud; S.A., S. All. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Renaud. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés. Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés. G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devienne, 6832 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés. L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 53 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desrochers. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 260 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durin; Prés. H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DELA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés. A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. Jos. Simoneau; S.A., P. Boucher; S.F., R. P. Léard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés. W. Leroux; S.A., A. Ouellette; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés. J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descoites; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 78 Cuvelier; S.F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garceau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTREAL, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés. A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desautiers, ptre; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés. Dr. P. A. Brassard; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md.E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., L. Séguin; Prés. Elie Phrand; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés. J. G. Ferron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., J. B. Parent; Prés. Chs. Domingue; S.A., J. A. Lapierre; S.F., Nap. Domitague; Md.E., W. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés. Albert Charroin; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés. P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leffia, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés. Th. Lamanque, 706 St-Urbain; S.A., L. A. Gendron, 585 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés. J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérouck; Prés. A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F. Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Frévoist; Prés. et Md.E., H. Pelletier; S.A., F. Froussseau; S.F., A. Frévoist; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Frévoist.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., A. V. Robert; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., Joseph Leclaire; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélieux; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. A. Gauthier; Md.E., J. B. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. L. St-Jorre, 895 St-Denis; Prés. et Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation; S.A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Prof. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zoc. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-OUTHERBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Orla Séguin; Prés., O. Labouradière; S.A., Jos. D. Coultée; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Nos Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitre; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Guimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (of-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., T. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champeigne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgain; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Adolphe Deslètes; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beauré; Md.E., Pierre Lussier. Réunions, 4e mardi, 189 Létourneux, 8 1/2 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier

Sb.P.G., Alphonse Desrosiers; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chaplain, Rév. G. LePaillier; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., S. A. Dalbec, 210 Avenue Laurier; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cuddeux de Courville, 1080 Berri; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, salle Martel 1279 Berri.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., H. Costin, 280 Sanguinet; Prés., A. Dalpé, 891 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., O. Lanoix, 104 Montcalm; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edmé Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanegse; S.A., J. A. Vadebouccer; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., A. Leclair, 195 Delinelle St-Henri; Prés., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.A., Louis Faquet, 230 McGill; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 231 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 28 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.

Sb.P.G., J. A. Hogue, 55 Sydenham; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chambord; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 26a rue Brébois.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., G. Troie; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier samedi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., H. Lalonde, 258 Delinelle; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Deiorne, 42 Ste-Marguerite; S.F., Le Desrosiers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. N. Marcotte, 25 St-Jacques; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNEY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Alex. Sénécal, 268 Delinelle; Prés., J. N. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J.W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delinelle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard, St-Denis, Montréal

Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 554 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1316 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; Prés., J. I. Ferron, Royal Bid; S.A., Armand Grenier, 39 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chaplain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 736 St-Vallier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., G. W. Jolicoeur, 783 Ste-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thierion, rue Victoria, St-Sauveur.

No 129—CERCLE CHAMBLAY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Corneille, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint-Gabriel; S.A., A. Jacques, 514 Montana; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 197 St-Charles; S.A., Flavien Basilières, 773A Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delinelle, Ste-Cunégonde.